

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL DE PARIS OUEST LA DEFENSE

En application de l'arrêté territorial n° 44/2020 du 31 juillet 2020, il sera procédé du lundi 21 septembre 2020 à 9h00 au jeudi 22 octobre 2020 à 17h30 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs à une enquête publique concernant le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal de Paris Ouest La Défense.

Le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal de Paris Ouest La Défense a pour orientations de :

- Valoriser les paysages et le patrimoine porteur des identités locales,
- Contrôler le développement de nouveaux types d'affichage,
- Préserver le cadre de vie sur l'ensemble du territoire Paris Ouest La Défense,
- Conforter l'attractivité économique et commerciale du territoire.

Le projet de règlement instaure cinq zones de restriction de l'affichage, publicitaire et d'enseigne, graduées selon la sensibilité paysagère des lieux, l'intensité de l'animation urbaine et la vitalité commerciale. Il prend en compte les spécificités de certains secteurs urbains particuliers et des abords des monuments historiques. Il détermine les zones d'autorisation ou d'interdiction de l'affichage numérique. Il comporte des prescriptions relatives à l'extinction nocturne des publicités et des enseignes lumineuses.

Par une décision du 2 juin 2020 du Président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, Monsieur André Goutal, commissaire divisionnaire de police en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, comprenant notamment le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal, ainsi que des registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, dans les lieux et aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessous :

- Siège de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, siège de l'enquête

Mairie de Nanterre 12<sup>e</sup> étage de la Tour A  
130 rue du 8 mai 1945, 92000 Nanterre  
Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00. Le jeudi de 13h30 à 17h30.

- Courbevoie  
Hall de la mairie principale de Courbevoie  
2 Place de l'Hôtel de ville, 92400 Courbevoie  
Le lundi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30. Le mardi après-midi de 13h00 à 17h30. Le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00. Le samedi matin de 9h00 à 12h00.

- Garches  
Hall de la Mairie de Garches - 2 Rue Claude Liard, 92380 Garches  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le samedi matin de 8h30 à 12h00.

- La Garenne Colombes  
Hall de la Mairie de La Garenne-Colombes  
68 Boulevard de la République, 92250 La Garenne-Colombes  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13 h30 à 17h30. Le samedi matin de 8h45 à 12h00

- Levallois-Perret  
Direction de l'Urbanisme, 66 bis rue du Président Wilson, 92300 Levallois-Perret  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- Neuilly-sur-Seine  
Hall de la mairie principale de Neuilly-sur-Seine  
96 Avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17 h 30 sans interruption. Le samedi de 9h00 à 12h00.

- Puteaux  
Service de l'urbanisme  
Mairie de Puteaux - 131 Rue de la République, 92800 Puteaux  
Le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- Suresnes  
Hall de l'Hôtel de ville - 2, rue Carnot 92150 Suresnes  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

- Rueil-Malmaison  
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement (1<sup>er</sup> étage)

Hôtel de Ville  
13, boulevard du Maréchal Foch, 92500 Rueil-Malmaison  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- Saint-Cloud  
Services techniques de la mairie de Saint-Cloud  
Hôtel de ville - 13, place Charles-de-Gaulle, 92211 Saint-Cloud  
Du lundi au mercredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Le jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h00..

- Vaucresson  
Accueil de l'Hotel de ville  
Hôtel de Ville de Vaucresson - 8 Grande Rue, 92420 Vaucresson  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront également consultables, pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet de Paris Ouest La Défense : <http://www.parisouestladefense.fr/pold/index.php?idp=72> . Elles seront aussi téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : <http://reglement-local-de-publicite-intercommunal.enquetepublique.net>

Un poste informatique permettra l'accès à cette adresse depuis les mairies de Courbevoie et La Garenne Colombes, aux heures d'ouverture indiqués ci-dessus. Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Paris Ouest La Défense (tél 01 55 69 31 50; <http://www.parisouestladefense.fr/pold/index.php?p=contact> ) dès la publication du présent arrêté et pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur les registres ouverts à cet effet dans les lieux indiqués ci-dessus,
- sur le registre électronique accessible à l'adresse suivante : <http://reglement-local-de-publicite-intercommunal.enquetepublique.net> , qui sera clos à l'heure de la fermeture du siège de l'enquête publique,
- en les adressant au commissaire-enquêteur par courriel à l'adresse suivante : [reglement-local-de-publicite-intercommunal@enquetepublique.net](mailto:reglement-local-de-publicite-intercommunal@enquetepublique.net) du 21/09/2020 à 9h00 au 22/10/2020 à 17h30
- en les adressant pendant la durée de l'enquête par correspondance au commissaire-enquêteur :

Paris Ouest La Défense  
Enquête Publique RLPI - Ne Pas Ouvrir  
Monsieur le commissaire enquêteur  
91 rue Jean Jaurès - CS 30050 - 92806 PUTEAUX CEDEX

**Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations, à la Mairie de Nanterre 12<sup>e</sup> étage de la Tour A, 130, rue du 8 mai 1945 92000 Nanterre :**

|               |              |      |    |       |   |       |
|---------------|--------------|------|----|-------|---|-------|
| - le lundi    | 21 septembre | 2020 | de | 9h00  | à | 12h00 |
| - le vendredi | 25 septembre | 2020 | de | 14h00 | à | 17h00 |
| - le mardi    | 6 octobre    | 2020 | de | 14h00 | à | 17h00 |
| - le lundi    | 12 octobre   | 2020 | de | 9h00  | à | 12h00 |
| - le jeudi    | 22 octobre   | 2020 | de | 14h00 | à | 17h30 |

La personne responsable du projet : Monsieur Jacques Kossowski, Président de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, 91 rue Jean Jaurès, CS 30050 92806 Puteaux Cedex.

Le Conseil de territoire de Paris Ouest La Défense est l'autorité compétente pour prendre, après l'enquête publique, la décision d'approbation du Règlement Local de Publicité intercommunal de Paris Ouest La Défense.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, dans les lieux, indiqués ci-dessus, des communes membres de Paris Ouest La Défense, à la Préfecture des Hauts de Seine ainsi que sur le site internet de Paris Ouest La Défense. Une copie pourra être adressée, à ses frais, à toute personne en faisant la demande auprès de Paris Ouest La Défense (tél 01 55 69 31 50; <http://www.parisouestladefense.fr/pold/index.php?p=contact> )

Pour Le Président empêché,  
Le 3<sup>ème</sup> Vice Président